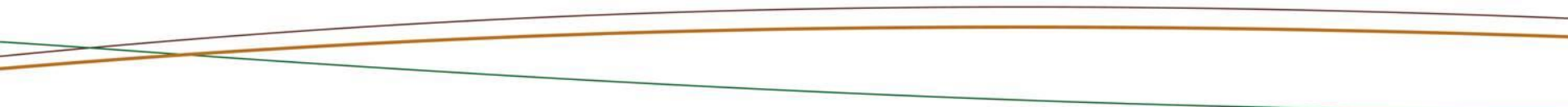


Propriétaires ruraux en Natura 2000 en Wallonie

Kick-off Life intégré – 4 juillet 2016



Claude de Montpellier



- Propriétaire et exploitant forestier et agricole (Entre Sambre et Meuse)
- Ingénieur Forestier – Expert
- Membre de la Commission de Conservation de Dinant
- Président de Conseil Cynégétique

Propriété rurale privée en Natura 2000



- Natura 2000 en RW: 220.000 ha
- Proportion de forêt: 75% (165,000 ha)
dont env 43,000 ha en propriété privée
- Proportion en Agriculture: 16% (35.000ha)
- Solde 9%: friches, terrains militaire,...

Aspects positifs de la mise en œuvre de Natura 2000



- Une certaine reconnaissance de la gestion passée
- Collaboration administration/ acteurs de Natura 2000
 - « Forum » Natura 2000: administration et représentant des acteurs N2000 (propriétaires privés, propriétaires publics, agriculteurs, environnementalistes)
 - Jusque 2013: subvention RW aux associations représentatives pour l'information des propriétaires concernés
- Travail des Commissions de conservation
 - Compositions: représentants propriétaires, agriculteurs environnementalistes + administrations
 - Enquête publique fin 2012 début 2013: 18.000 remarques
 - 2 ans de remises d'avis: concilier Natura 2000 avec la réalité de la gestion quotidienne

Points d'amélioration souhaités



- Démarrage chaotique (cohérence des désignations, nbr d'UG,...)
- Dimension économique (et humaine) mise souvent au second plan
 - Rappeler que Natura 2000 = biodiversité + activité humaine
- Amélioration de l'appropriation par les propriétaires
 - Insister sur la reconnaissance de la gestion passée
 - Communiquer sur des exemples de gestion/restauration concret
- Maintenir une concordance et une stabilité de la législation
 - Définition de forêt (superficie min 50 ares hors massif)
 - CWATUPE et Mesures générales

Pour nous contacter

Rue Borgnet, 13 – 2^{ème} ét.

5000 NAMUR

ou

081.26.35.83.

ou

0475.65.50.14.

ou

info@ntf.be